



Jean-Paul Gourévitch : “Ce qui frappe dans le traitement de l’immigration, ce sont les omissions”

Le président Macron ayant programmé un débat sans vote sur l’immigration à l’Assemblée nationale le 30 septembre et au Sénat le 2 octobre, l’hebdomadaire L’Express de cette semaine a opportunément fait sa « Une » sur un dossier intitulé « Immigration : vérités et balivernes » et sous-titré : « Les chiffres qui cadrent le débat ». Jean-Paul Gourévitch, consultant international sur l’Afrique et les migrations, et auteur du récent Le Grand Remplacement : réalité ou intox ? (Pierre-Guillaume de Roux, 2019) réagit. Pour lui, les vérités sont moins nombreuses que les balivernes.

Le magazine L’Express vient de publier un dossier sur l’immigration. Pour vous, les chiffres et les affirmations que l’on y trouve sont très contestables. Pouvez-vous nous expliquer ?

Le terme de “dossier” est inadéquat. Réalisé sous la direction d’Agnès Laurent, il se réduit à 5 articles, soit 13 pages du magazine sur 103. C’est peu – mais on a vu pire. Les thématiques évoquées – les motivations des demandeurs d’asile, le retour au pays, les conflits entre démographes, la situation à l’étranger – ne sont pas traitées en profondeur. Et surtout les chiffres censés « cadrer le débat » sont (volontairement ?) truqués. Deux exemples de cet enfumage.

Sur le nombre d’immigrés en France, la rédactrice a frappé à la bonne porte, celle de l’Office français de l’immigration et de l’intégration (OFII). Elle en conclut qu’il intègre « les personnes nées en France mais avec un ou deux parents immigrés, soit 7,3 millions de personnes (11 % de la population) ». Ce n’est pas ce qu’a écrit son directeur, Didier Leschi (*Migrations : la France singulière* , Fondapol, octobre 2018). « Aux alentours de 11 % de la population résidente est immigrée au sens de l’INSEE, c’est-à-dire composée de personnes nées étrangères à l’étranger... Si l’on ajoute les enfants d’immigrés nés sur le territoire français, c’est près du quart de la population française qui a un lien direct avec l’étranger. » De 11 % à 25 %, il y a plus qu’une marge. Ces chiffres sont confirmés par les statistiques de l’INSEE. Sur 758.000 enfants nés en 2018, 125.347 avaient deux parents nés à l’étranger et 116.670 un parent né en France et l’autre à l’étranger, soit 24 à 32 % de naissances d’origine étrangère selon qu’un enfant d’un couple mixte est considéré comme d’origine étrangère à 50 % ou à 100 %.

Sur le calcul du solde migratoire par l’INSEE (58.000 personnes en 2018), le magazine s’est planté. Selon lui, il s’agit d’une « opération complexe qui consiste à déduire le solde naturel (naissances moins décès) de l’évolution totale de la population pour obtenir un solde lié aux migrations ». La réalité est plus crue, comme nous l’avons montré en 2015.

L’INSEE calcule mathématiquement le solde migratoire en comptabilisant les entrées (de migrants pour la quasi-totalité) et en retranchant les sorties (essentiellement d’autochtones). L’approche scientifique serait de calculer séparément le solde migratoire de l’immigration (migrants entrants moins migrants repartis) et le solde migratoire de l’expatriation (expatriés partis moins expatriés revenus). Avec des résultats très différents.

En 2018, la France a délivré 255.956 visas de long séjour, auxquels il faut ajouter 123.625 demandes d’asile reçues à l’OFPRA, environ 20.000 migrants entrés irrégulièrement sans demander l’asile, 43.000 « mineurs » non accompagnés (MNA) et 14.700 « étrangers malades » acceptés (mais seulement 4.187 encartés), soit un total de 457.281 entrées. Les trois dernières catégories sont ignorées par le magazine.

Faute de registres de populations, il est plus difficile de décompter les sorties. L’INSEE s’est contenté de reprendre les chiffres de 2017. Mais si l’on part de son estimation 2013 en pourcentage, on obtient environ 103.000 départs de migrants en 2018 auxquelles il faut ajouter 30.276 retours « forcés » ou « aidés », plus environ 40.000 migrants irréguliers ou MNA. Total, plus de 173.000 sorties. Le solde migratoire de

[Visualiser l'article](#)

l'immigration 2018 est donc positif d'environ 284.000 personnes, soit 0,4 % de la population résidente et près de 5 fois les chiffres de l'INSEE.

Présenter un dossier « objectif » (guillemets indispensables) sur les chiffres de l'immigration est un long chemin de croix. Encore un effort, Madame la rédactrice !

Ce dossier est-il représentatif, selon vous, du traitement général du sujet de l'immigration par la presse?

Il est aussi tendancieux que ceux de l'ensemble de la presse *mainstream*. Les divergences entre démographes y sont réduites au match Hervé Le Bras-Michèle Tribalat, arbitré par François Héran et Stéphane Smith. Les autres sont ignorés, Gérard-François Dumont ou André Posokhow parce qu'ils rouleraient trop à droite, votre serviteur parce qu'il ne roule pour personne. Au vrai, ce qui frappe dans le traitement de l'immigration, ce sont les omissions.

Ainsi, on débat des quotas, qui ne concernent au mieux que l'immigration de travail ou les réfugiés politiques (moins d'un quart des flux migratoires). Chacun est invité à se mobiliser sur l'accueil des migrants au nom des valeurs de l'Église ou de la République mais pas sur leur parcours ultérieur. Les enquêtes menées par l'OCDE et l'OFII sont décourageantes en matière d'accès à l'emploi. Dans l'article de *L'Express*, on découvre qu'un quart des personnes arrivées en Allemagne en 2015 ont trouvé du travail. Qui paye pour les 75 % restants ? Devinez !

La question des coûts, si sensible, est en général évacuée. La grande presse s'était gobergée en 2010 d'une étude conduite par Xavier Chojnicki, auquel on faisait dire que l'immigration rapportait annuellement 12 milliards d'euros à la France. Las ! l'auteur dans un ouvrage de 2012 ramenait ce chiffre à 3,9 milliards et dans un ouvrage collectif publié – en anglais – par le CEPII en 2018, il admet que la contribution de l'immigration « *est négative pour toute la période de 1979 à 2011* ». Aveu ignoré par la grande presse qui l'avait encensée. Aucun expert de droite ou de gauche n'avance aujourd'hui que l'immigration en France a un bilan financier positif. Question de bon sens. Un immigré qui travaille dans l'économie formelle (10 à 18 % des migrants) rapporte plus qu'il ne coûte. Un immigré qui travaille dans l'économie informelle ou qui ne travaille pas coûte plus qu'il ne rapporte. Une vérité qui n'est pas bonne à dire.

Les récentes déclarations en la matière d'Emmanuel Macron n'ont elles pas, pourtant, libéré la parole ?

Macron est sans conteste, un homme de parole(s). Ce que l'opinion attend, ce sont des actes forts, sur les abus de l'AME, sur les reconduites, sur l'intégration. *L'Express* titre qu'il est « *seul contre les siens* ». C'est justement la grandeur de la fonction présidentielle de ne pas céder au courant dans laquelle la pensée dominante croit se rafraîchir.